

# LES GUEULES CASSÉES

## L'ESSENTIEL DE L'INFO

*(nous citons les sources d'informations lorsque les articles ne sont pas rédigés par nos soins)*

### Sommaire

Pour aller sur l'article,  
cliquez sur le titre !

#### Page 1 à 4

- [Cérémonie des vœux 2023 aux membres Ile de France de l'UBFT](#)

#### Page 5 et 6

- [Remise des insignes Grand' Croix de l'ordre national du Mérite au général Bertrand de Lapresle.](#)

#### Page 7

- [Arrêté du 4 janvier 2023 portant ouverture de la médaille commémorative française avec l'agrafe « Apagan ».](#)
- [La revalorisation des PMI et de la retraite](#)

#### Page 8

- [Les 400 ans des Troupes de marine](#)
- [CULTURE : Ciné-concert](#)

#### Page 9

- [Renforcement de l'équipe du siège des Gueules Cassées.](#)

**NEWSLETTER UBFT**  
**20 RUE D'AGUESSEAU**  
**75008 PARIS**

Directeur de la publication :

Patrick Remm

Rédacteur en chef :

Olivier Roussel

Anne Doutremépuich

conception/ réalisation :

Anne Doutremépuich

Camille Lefeuvre

Contact :

[adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr](mailto:adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr)

[communication@gueules-cassees.asso.fr](mailto:communication@gueules-cassees.asso.fr)

### Cérémonie des vœux 2023 aux membres Ile de France de l'UBFT

Le Mercredi 18 janvier 2023 le président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, Patrick Remm, a présenté ses vœux pour l'année 2023 aux membres d'Ile de France de l'UBFT au siège des «Gueules cassées».

L'occasion pour Patrick Remm de présenter les grands projets 2023 de l'UBFT pour l'accompagnement des blessés physiques et psychiques et de présenter Pierre-Emmanuel de Laforcade, nouveau directeur exécutif du Bleuet de France.

Mais également d'échanger et de remercier Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire (SEDAC) auprès du ministre des Armées, de sa présence et de son fort intérêt pour la défense des droits du monde combattant et de ses blessés.



Scannez le QR code pour visionner les vœux vidéo  
2023 du président, Patrick Remm

A la suite des vœux du président de l'UBFT, la directrice générale de l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG), Madame Véronique Peaucelle-Delelis a souhaité dire quelques mots avant de céder la parole à Madame Patricia Mirallès pour la présentation de ses vœux aux « Gueules Cassées », dont vous trouverez l'intégralité ci-dessous.



### **Vœux aux "Gueules Cassées" de Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire (SEDAC)**

*Pour la toute première fois dans mes fonctions de secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées Sébastien Lecornu, j'ai l'honneur de partager avec vous ce moment des vœux de début d'année. Il y a en effet six mois que le Président de la République et la Première ministre ont choisi de m'accorder leur confiance et de me confier la charge des Anciens combattants et de la mémoire.*

*Six mois de travail pleinement remplis et qui, très vite, m'ont convaincue du rôle indispensable joué par l'Union des Blessés de la Face et de la Tête et par les associations du monde combattant en général.*

*En entretenant et en renforçant la camaraderie qui lie les frères d'armes que vous êtes, en épaulant ceux des vôtres qui traversent des moments difficiles et en perpétuant de cette façon l'entraide et la solidarité nouées lorsque vous avez combattu, en venant en aide à celles et ceux qui ont été blessés, en soutenant la recherche médicale, vous menez des missions d'une importance cruciale pour le monde combattant. Cette conviction, je l'ai forgée en vous rencontrant et vous écoutant.*

*J'ai voulu faire du dialogue et de la concertation avec vous, plus qu'une démarche politique, une véritable méthode de travail. Grâce à cela, plusieurs avancées pour préserver et améliorer les droits du monde combattant et pour consolider la reconnaissance de la nation à son égard ont déjà pu être réalisées en 2022.*

*C'est dans cet esprit que j'ai proposé à la Première ministre, qui l'a accepté, d'accélérer la revalorisation de la valeur du point de la pension militaire d'invalidité pour que soit intégré dès le 1er janvier 2023, et non en 2024, l'effet de la revalorisation des traitements des fonctionnaires décidée par le Gouvernement le 1er juillet dernier.*

*Je pense également à l'adoption par le parlement de l'élargissement de la ½ part fiscale à tous les conjoints survivants des anciens combattants décédés, quel que soit l'âge de leur décès (ce qu'on appelle communément « la ½ part des veuves »). Le Gouvernement a approuvé cette proposition d'amendement de la première partie du PLF sur lequel il a engagé sa responsabilité en faisant appel à l'article 49 alinéa 3 de la constitution.*

*Un autre dossier dont vous savez qu'il me tient particulièrement à cœur a aussi considérablement progressé : celui des Harkis.*

*La loi du 23 février 2023 a permis la reconnaissance pleine et entière envers les Harkis et la dotation pour le financement du droit à la réparation prévue par ce texte va être augmentée de plus de 30% et portée à 60 millions d'euros, contre 46 millions d'euros en 2022. J'ai en outre demandé à ce qu'on renforce les moyens humains et matériels pour l'instruction des dossiers, notamment pour permettre de solder en 2023 les dossiers dont l'instruction est complexe. L'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre disposera l'année prochaine de 6 agents supplémentaires pour cette mission.*

*Comment ne pas évoquer, en nous retournant un instant sur cette année 2022 qui vient de s'achever, le cycle mémoriel voulu par le Président de la République à l'occasion du 60ième anniversaire des accords d'Evian et les changements amorcés dans les relations entre la France et l'Algérie ?*

*L'entretien et la rénovation des cimetières de soldats français, le regroupement de sépultures des hommes morts pour la France jusqu'à présent dispersées, l'ouverture des archives des deux pays, ou encore la constitution de groupes d'historiens des deux rives de la Méditerranée pour mener ensemble des recherches historiques sont des progrès significatifs qui vont se concrétiser ou s'accroître en cette année 2023.*

*Il y a aussi le dossier des blessés, domaine dans lequel votre association est tellement impliquée, avec la pérennisation et la multiplication des maisons ATHOS. Vous connaissez bien ce dispositif puisque votre association finance le fonctionnement de l'une d'entre elle, à Toulon.*

*Il existe aujourd'hui trois établissements ATHOS car un nouveau a ouvert ses portes en avril de l'année dernière à Aix-les-Bains, en Savoie. Je peux vous annoncer que nous allons en cette année 2023 en ouvrir deux supplémentaires.*

*J'ai de grandes ambitions pour ce dispositif dont les bénéficiaires et leurs familles nous disent comment il répond de façon concrète à leurs difficultés de tous les jours. Cette année sera donc également consacrée à préparer la création d'autres établissements encore dans les années à venir. Quand une expérience fonctionne et qu'elle est utile, il faut savoir aller de l'avant et en faire profiter le plus grand nombre.*

*Il y a quelques jours, le Président de la République a, dans ses vœux à la nation, souligné le besoin d'unité et d'engagement des citoyens de notre pays dans cette période où un conflit de haute intensité est réapparu pour la première fois depuis plus de 75 ans sur notre continent.*

*Je souhaite aujourd'hui insister sur votre travail au service des soldats blessés et votre rôle essentiel au sein du monde combattant lorsqu'il s'agit de traiter des sujets liés aux traumatismes physiques ou psychologiques, à la réinsertion des femmes et des hommes qui ont été meurtris, à l'assistance à leurs familles.*

*Le soutien à la recherche médicale de votre association, votre posture d'initiateur quand vous vous êtes penchés, parmi les premiers, sur le syndrome du stress post-traumatique, votre expertise également sur la question des droits à la réparation qui fait de vous des acteurs majeurs des problématiques de l'accès aux droits... toutes ces facettes du travail de l'UBFT font de vous des alliés de grande valeur et pour dire vrai incontournables pour mon secrétariat d'Etat.*



*Je souhaite que cette année 2023 nous offre de continuer à travailler ensemble et à le faire davantage. Je forme pour nous tous des vœux collectifs d'engagement, des vœux de solidarité et de bienveillance.*

*A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite plus personnellement la santé, le bonheur et l'accomplissement de vos désirs.*

*Enfin, je terminerai ce discours par un dernier souhait, celui que vous ayez pleinement conscience que vous pouvez compter sur moi pour être à chaque instant à vos côtés pour remplir les nobles missions que votre association s'est fixées.*

*Vive la République,  
Vive la France.*



Le général Hervé Longuet, colonel Raphaël Garreau, général Rémy Macarez, Patricia Mirallès, général Luc Beaussant, Véronique Peaucelle-Delelis, Jérémie Ammeloot, et George Morin.



Gérard Pinson, Pierre-Emmanuel de Laforcade, Patrick Remm.



Jérémie Ammeloot, Patricia Mirallès et le général Rémy Macarez,



# Remise des insignes Grand' Croix de l'ordre national du Mérite au général Bertrand de Lapresle.

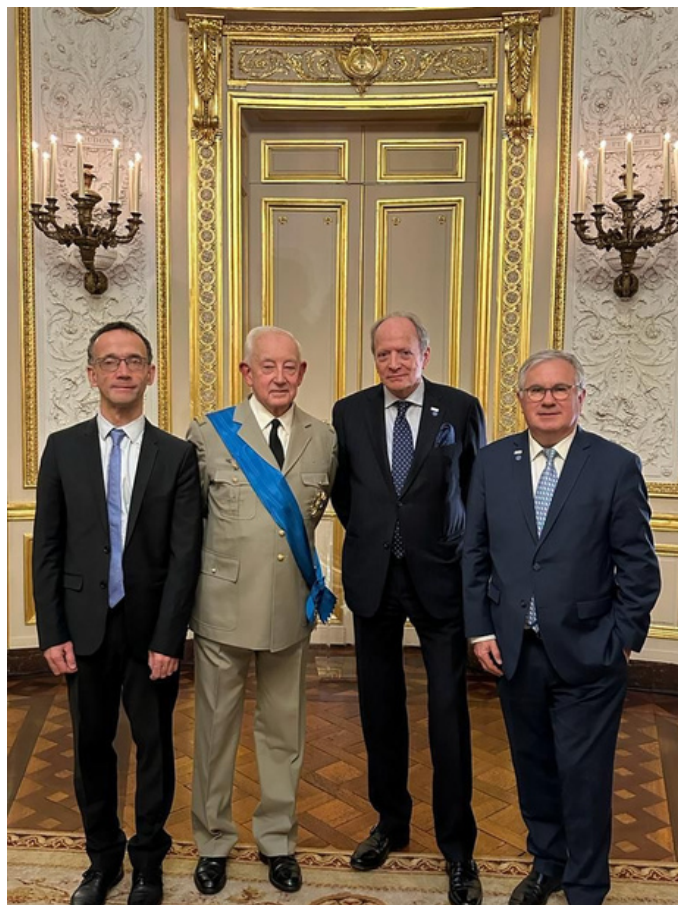
Symboles de la reconnaissance de la nation et incarnation des principes de mérite et de biens communs, la Légion d'honneur, la Médaille militaire et l'ordre national du Mérite, les trois plus hautes décorations françaises, répondent à une vocation éminente dans le fonctionnement de l'État.

Ce titre honorifique distingue, ceux qui, par leur talent et leur dévouement œuvrent à la grandeur de la France et à la promotion de ses valeurs.

Le 23 janvier dernier, le Général Benoît Puga, Grand Chancelier de la Légion d'honneur a remis, au général Bertrand de Lapresle, les insignes Grand' Croix l'ordre national du Mérite dans les salons de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, en présence du président de l'UBFT, Monsieur Patrick Remm, du directeur général, Olivier Roussel et de Claude Revert, gueule cassée.

Cette haute distinction honore une carrière dans l'armée de terre et un brillant parcours que vous trouverez dans la biographie ci-après.

Nos félicitations les plus respectueuses au Général Bertrand de Lapresle pour sa carrière militaire et son engagement associatif.



*Claude Revert, général de Lapresle, Patrick Remm et Olivier Roussel.*



*Le général Bertrand de Lapresle et le général Benoît Puga.*



*Le général Bertrand de Lapresle et Patrick Remm.*



## BIOGRAPHIE



Né en 1937, le général d'armée Bertrand de Lapresle a fait sa carrière dans l'armée de terre. En 1957 il entre à Saint-Cyr (promotion, Terre d'Afrique, jusqu'à 1996 quand il quitte le service actif comme général d'armée.

Ayant choisi l'arme blindée cavalerie, il sert comme lieutenant en Algérie en 1960 dans les rangs du 1er régiment de hussards parachutistes puis au 1er régiment étranger de cavalerie, qu'il commandera vingt ans plus tard, de 1981 à 1983 avec notamment une intervention au Liban d'avril à septembre 1983, au paroxysme du conflit.

Entre-temps, il aura été lauréat de l'Institut d'études politiques de Paris et breveté de l'Enseignement supérieur scientifique et technique.

À l'état-major de l'armée de terre, il exerce, comme officier supérieur de 1976 à 1981 et de 1983 à 1985, de multiples responsabilités en matière de planification et de programmation financières de l'armée de terre future.

Comme officier, le général de Lapresle a été Major de l'armée de terre, il exerce, de 1985 à 1996, les plus hautes responsabilités à l'état-major de l'armée de terre et à l'état-major des armées. Il prend également le commandement de grandes unités.

De 1994 à 1995, il est commandant en chef de la Force de protection des Nations unies en ex-Yougoslavie puis, de mai 1995 à décembre 1996, conseiller militaire des Nations unies pour ce même théâtre. À ce titre, il participe à la négociation des accords de Dayton.

Ayant quitté le service actif en 1996, comme général d'armée, il est gouverneur des Invalides de 1997 à 2002.

Grand officier de la Légion d'honneur, il a été vice-président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de 2003 à 2021 et nommé vice-président honoraire en 2022.





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit

BULLETINS OFFICIELS

BULLETINS OFFICIELS DES CONVENTIONS COLLECTIVES

## Arrêté du 4 janvier 2023 portant ouverture de la médaille commémorative française avec l'agrafe « Apagan ».

Retrouvez Plus d'informations sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046979636>

## La revalorisation des PMI et de la retraite

Le 1er janvier 2023 la valeur du point de **Pension Militaire d'Invalidité** a été actualisée pour prendre en compte la revalorisation de 3.5 % accordée au fonctionnaire le 1er juillet dernier. Elle est donc passée de 15.05 euros en 2022 à 15.59 euros en 2023, elle constitue d'ailleurs la revalorisation la plus importante des 20 dernières années. Sans cette décision le ministère des armées explique que la revalorisation des pensions ne serait effective qu'un an plus tard soit le 1er janvier 2024.

Cette décision a mis fin aux inquiétudes de plusieurs anciens combattants, en effet le 27 décembre dernier, la secrétaire d'état avait rencontré les présidents des principales associations d'anciens combattants qui avaient exprimé leur préoccupation concernant la question de la revalorisation tardive de la valeur du point de PMI.

Le montant des pensions militaires d'invalidité et de la retraite du combattant est indexé sur l'évolution globale de la rémunération des fonctionnaires de l'Etat. Malgré la réforme du mécanisme d'indexation, en 2021 à la suite d'une large concertation avec les associations, celle-ci prévoit toutefois un délai entre la constatation de cette évolution et son effet sur le montant des pensions militaires d'invalidité et de la retraite du combattant au 1er janvier de chaque année, qui varie de 6 à 18 mois en fonction de la date de la mesure.

Plus de 850 000 anciens combattants sont ainsi concernés par cette mesure.

**Source :** <https://lavoixdugendarme.fr/la-revalorisation-des-pmi-et-de-la-retraite-du-combattant-avancee-au-1er-janvier-2023/> et <https://lessor.org/vie-des-personnels/la-valeur-du-point-de-pmi-fixee-a-1559-euros-au-1er>

# Les 400 ans des Troupes de marine

Dans le cadre des 400 ans des Troupes de marine, l'EMSOME (Organisme historiquement dédié à la formation à l'interculturalité de l'armée de Terre et maison mère des Troupes de marine) et la DELPAT (le concours de la délégation au patrimoine de l'armée de Terre) ont organisé un salon de peinture sur le thème "Les Troupes de marine, toujours et partout - 400 ans d'engagement au service de la France".



Ce salon a eu lieu au cercle national des armées du 9 au 18 décembre 2022 et avait pour objectif d'immortaliser la commémoration des 400 ans des troupes de la marine. Cette exposition présentait 20 œuvres inédites (peintures, sculptures, photographies, lithographies...) réalisées par des peintres de l'Armée (titulaires ou agréés), aux peintres de la Marine nationale, de l'armée de l'Air et de l'Espace et de la Gendarmerie nationale, ainsi qu'aux auteurs d'œuvres inspirés par des faits militaires intéressant le domaine des Troupes de marine.

Lors de ce salon le jeune artiste sculpteur **Thomas Waroquier** a obtenu le premier prix Des Troupes de marine.

A noter qu'il vient aussi d'être agréé "**Peintre Officiel de l'Armée**".

**Source :** <https://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2022/06/09/les-troupes-de-marine-23113.html>, <https://peintresofficielsdelarmee.odexpo.com>

## CULTURE : Ciné concert

### "D'une guerre l'autre 1914-1945"

Le président de l'UBFT, Patrick Remm, assistait le vendredi 13 janvier dernier au ciné concert de Serge de Sampigny « D'une guerre l'autre » au Grand Rex. Un beau projet éducatif et de mémoire que l'UBFT a soutenu.

Cet événement exceptionnel a réuni plus de 2200 lycéens de la région parisienne, en présence de Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la mémoire, auprès du ministre des Armées, et de nombreuses personnalités.

Sur la musique du compositeur Patrice d'Ollone, interprétée par l'orchestre de la Garde républicaine, une projection d'archives sur écran a repris des images de trois documentaires de Serge Sampigny : « Verdun, ils ne passeront pas », « Mussolini, le premier fasciste » et « Dans la tête des SS ».

Des comédiens ont lu des lettres écrites par des jeunes français, belges, italiens et allemands entre 1914 et 1945.





# Renforcement de l'équipe du siège



## Laura Chambroy rattachée au directeur adjoint chargé de la vie associative de l'UBFT

Anciennement assistante administrative à la Fédération Française de SAVATE boxe française et disciplines associées, Laura a rejoint l'UBFT depuis maintenant trois mois avec pour mission, entre autres, de recueillir et de mettre à jour les différentes informations des membres de l'association et le suivi de la téléassistance.

### Contact :

[lcambroy@gueules-cassees.asso.fr](mailto:lcambroy@gueules-cassees.asso.fr)  
01.44.51.52.22

## Deux alternantes rattachées au service communication depuis le 2 janvier 2023



### Aby Samassa

Sortie d'un DUT "information communication et publicité" à Paris Descartes, Aby a souhaité approfondir ses connaissances dans le domaine de la communication en continuant sa formation en alternance à l'Institut Supérieur des Compétences de Demain (ISCOD).  
Aby est présente à l'UBFT tous les jours sauf les mercredis.

### Contact :

[communication2@gueules-cassees.asso.fr](mailto:communication2@gueules-cassees.asso.fr)



### Camille Lefevre

Camille a obtenu son bachelor à l'Institut supérieur européen de gestion (ISEG) en marketing et communication et a souhaité continuer ses études dans la communication au sein du MBA ESG en Master 1 Communication et Marketing.  
Camille est présente à l'UBFT les mercredis, jeudis et vendredis

### Contact

[communication@gueules-cassees.asso.fr](mailto:communication@gueules-cassees.asso.fr)